

Monsieur le Vice-Président de la République démocratique de Congo,
Monsieur le Directeur général de l'UNESCO,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

Je souhaite tout d'abord vous prier d'excuser l'absence du Ministre belge de la Coopération au développement, M. Armand De Decker, qui avait aménagé son agenda pour être présent parmi nous aujourd'hui mais a malheureusement dû y renoncer du fait d'une semaine politique chargée en Belgique. Comme il l'a fait la semaine dernière en participant à l'inauguration de l'exposition du Musée Royal de l'Afrique centrale en compagnie de S.A.R. le Prince Philippe de Belgique, le Ministre De Decker aurait souhaité témoigner ici de toute l'importance que le Gouvernement belge attache à ces manifestations consacrées à la République démocratique du Congo dont l'UNESCO a eu l'heureuse initiative.

Excellences,
Mesdames, Messieurs,

L'Afrique en général, et l'Afrique centrale en particulier, est une priorité pour la Belgique et pour la coopération belge. De même, le développement durable est de par la loi l'un des objectifs prioritaires de notre coopération internationale. Dans la mise en œuvre de cet objectif, l'environnement a été retenu comme l'un des critères de relevance de nos interventions : nous avons développé une stratégie environnement, qui a été soumise au Parlement et qui prévoit, dans le cadre de l'accroissement de notre aide, des efforts supplémentaires en faveur de l'environnement et, notamment, des forêts et de la biodiversité.

C'est donc tout naturellement que, lorsque nous avons décidé de faire de l'UNESCO une organisation partenaire de notre coopération, nous avons commencé à nous intéresser aux activités du Centre du patrimoine mondial en faveur des parcs naturels du Congo. Et tout aussi naturellement, nous avons décidé de financer un premier projet en soutien des activités exemplaires menées par le Centre avec la coopération, de la Fondation des Nations Unies à laquelle je tiens à marquer toute notre appréciation. Ce premier projet répondant à nos attentes, nous avons décidé de mettre à la disposition du Centre du patrimoine mondial un expert en patrimoine naturel pour une période de quatre ans et d'élargir notre coopération au Secteur des sciences naturelles de l'UNESCO en soutenant l'Ecole régionale d'aménagement et de gestion des forêts et territoires tropicaux à Kinshasa. Dans le même temps, la Politique scientifique fédérale belge a également conclu un accord avec le Centre du patrimoine mondial qui a permis la mise en place d'un réseau d'experts issu des Universités belges et du Musée royal de l'Afrique centrale afin de soutenir les efforts de conservation et de gestion de l'Institut congolais pour la conservation de la nature. Ce projet, qui a été présenté lors d'un atelier cette semaine, vise à développer, à l'aide de technologies avancées, un système de cartographie, de monitoring et d'informations en soutien à la gestion des sites de la République démocratique du Congo.

Excellences,
Mesdames, Messieurs,

L'expérience de notre coopération avec l'UNESCO a été extrêmement positive et unanimement appréciée par les scientifiques qui y ont été impliqués. Nous n'avons donc pas hésité un seul instant à contribuer aux manifestations qui se tiennent en ce moment, notamment par l'exposition que vous avez pu voir et qui, grâce à son retentissement nous apparaît une excellente manière de toucher un large public tout en valorisant les connaissances acquises.

Les bons résultats obtenus dans nos projets, dans des circonstances quelquefois difficiles, nous ont également convaincus de poursuivre dans la voie tracée : nous avons informé l'UNESCO de notre intention de concentrer dorénavant les moyens que nous mettons à sa disposition sur la poursuite et le renforcement de ses efforts en matière de préservation de la biodiversité en Afrique centrale, que ce soit par le Centre du patrimoine mondial ou par le Secteur des Sciences naturelles.

Pour l'avenir, et je serai plus précis demain, nous envisageons avec intérêt une relance de nos activités :

- en Belgique d'abord, où, grâce aux coopérations engagées pour ces projets et pour ces manifestations, nous devrions pouvoir renforcer encore les synergies entre la Coopération au développement, la Politique scientifique et les milieux académiques et scientifiques, de façon à apporter à l'UNESCO une offre d'expertise plus forte et cohérente ;
- et au Congo, surtout, où, par l'intermédiaire de l'UNESCO, mais aussi par notre coopération bilatérale, nous voulons venir en soutien de ceux qui se sont mobilisés pour la préservation de leur patrimoine qui est aussi celui de l'humanité.

Excellences,
Mesdames, Messieurs,

Nous sommes fiers d'avoir, aux côtés de l'UNESCO et de la Fondation des Nations Unies et grâce à la précieuse et active collaboration de toutes les instances congolaises concernées, pu contribuer à une grande cause et nous lançons un appel à de nouveaux partenaires à nous rejoindre.

Je vous remercie de votre attention.